

ASSEMBLEE GENERALE DE BANC PUBLIC

Jeudi 15 mai 2025

Personnes présentes : Madame Dominique Jordan Perrin, présidente, Sœur Danièle Perrier, vice-présidente, Monsieur Marc Bugnon, membre du comité, Monsieur Paul Coudret, membre du comité, Monsieur Samuel Jordan, membre du comité, Madame Louise Reymond, co-directrice, Monsieur Benoît Schaller-Mottas, co-directeur, Monsieur Christophe Koersgen de la Banque alimentaire fribourgeoise, Monsieur Marc Carrillo de la Police cantonale, Sœur Maggie de St-Vincent de Paul, Monsieur Denis Pythoud de La Tuile, Monsieur Gregory Schorro de la Fiduciaire Gefid, Frère Jean-Luc Vuillemin des Capucins, Madame Ottavia Cima secrétaire générale du CCSI, Monsieur François Jaeger, Madame Agathe Konrad bénévole, Monsieur David Pillonel bénévole, Madame Claire-Lise Demierre.

Personnes excusées : Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Demierre, Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert, Madame la Préfète Lise-Marie Graden, Madame et Monsieur Catherine et Claude Plüss, Madame Véronique Pythoud, Monsieur André Schönenweid, Madame Fabienne Vieilli-Mottas, Solidarité Femmes-Centre LAVI, Réseau Santé de la Sarine, Caritas Suisse Madame Barbara Ouedraogo, Madame Annamaria Colombo Wiget, Madame Esther Neukomm.

1. Accueil

La présidente ouvre l'assemblée à 18h35 en présentant les salutations d'usage aux personnes présentes et leur souhaite une chaleureuse bienvenue.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Nomination des scrutateurs

La présidente propose de ne pas nommer de scrutateurs vu la taille de l'assemblée, la proposition est approuvée à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'AG du 16.05.2024

Le procès-verbal était à disposition sur le site internet de l'association, il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2024

La présidente informe que le nombre de repas servis quotidiennement est passé de 79 en 2023 à 85 en 2024. Beaucoup de familles font désormais partie des bénéficiaires, avec 1'345 repas gratuits servis aux enfants durant l'année 2024 contre 335 l'année précédente. La précarité augmente en Suisse, y compris dans le canton de Fribourg, cette préoccupation est partagée par le Conseil d'Etat.

En lien avec l'augmentation du nombre de repas servis quotidiennement, plusieurs défis sont ainsi à relever :

- La gestion de l'espace : 45 places assises pour 85 repas servis à midi.
- La gestion du personnel
- La gestion des finances.

Malgré cet environnement difficile, les résultats financiers de BP de 2024 sont à l'équilibre.

Concernant le manque d'espace de BP, un déménagement de l'association vers un lieu plus grand, avec cuisine professionnelle et tout ce qu'il faut pour accueillir les bénéficiaires de façon optimale, est actuellement envisagé dans le cadre de discussions avec l'Etat.

La présidente remercie chaleureusement la co-direction pour la réalisation du travail effectué chaque jour malgré ces contraintes. Elle adresse également ses remerciements aux membres et donateurs pour leurs soutiens passé et futur.

La co-direction présente le rapport d'activité 2024 :

- Evolution de la fréquentation : La progression de la fréquentation est linéaire, conformément au graphique présenté, autant avec les repas que les passages quotidiens (110 par jour en 2024), avec des pics et des creux durant l'année. Le nombre de repas a augmenté de 9% par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique notamment par une large distribution de bons repas aux bénéficiaires par différentes congrégations, dont l'accueil Ste-Elisabeth géré financièrement par Caritas Fribourg. Cette association a cependant enregistré une baisse de son budget alloué aux bons repas. Caritas ne distribue quasiment plus de bon repas aux bénéficiaires, ce qui entraîne un déplacement des menus payants vers le menu gratuit (soupe-salade), dont le nombre a doublé par rapport à 2023. Le nombre de passages a augmenté de 13% et non de 9% comme mentionné dans le rapport d'activité.
- Lieu de résidence des bénéficiaires : Les bénéficiaires de BP proviennent du canton de Fribourg pour 90%, dont environ 90% proviennent de la ville de Fribourg. Quelque 9% des bénéficiaires sont de passage, à savoir sans domicile fixe ou n'ayant pas un domicile en Suisse, tels que les migrants ou les européens.
- Prestations : Les menus « enfant » ont quadruplé en 2024 (1'345) par rapport à 2023 (335). Les enfants viennent à BP en famille, notamment le week-end. Cette augmentation de la précarité interpelle.
- Locaux : Concernant les locaux, la co-direction annonce que BP devrait tenir sa prochaine assemblée générale dans de nouveaux locaux. En effet, un déménagement est prévu à la caserne de la Poya (propriété de l'Etat) pour 2026. La surface devrait passer de 250 m2 actuellement (stockage des aliments inclus) à environ 600 m2, avec cuisine professionnelle, réfectoire de 150 m2 pour environ une centaine de personnes, salle de repos, chambre froide, etc, soit une surface plus étendue pour un loyer moindre. De nombreux points restent ouverts et des discussions avec l'Etat sont encore en cours. Le bail peut durer de 3 à 5 ans. La présidente ajoute qu'une réaffectation du site aura lieu dans les prochaines années. La Poya

va accueillir un projet d'éco-quartier, à terme, mais dans l'intervalle, différentes associations sont déjà installées sur site.

Les participants à l'AG se montrent intéressés par ce projet de déménagement et pose des questions d'ordre pratique (besoin de mobilier, places de parking, etc.).

Pour répondre aux questions des participants, la co-direction précise que le repas de midi de BP est toujours à CH 5.- et le déjeuner à CHF 1.-. Par ailleurs, il est mentionné que les bénéficiaires SDF ou en situation d'urgence peuvent recevoir un repas à BP en échange de tâches rendues. Les bons repas peuvent être achetés à BP.

5. Comptes et bilan 2024

L'augmentation de la fréquentation signifie également une augmentation des repas, donc davantage de recettes. Malgré cette année record, BP continue de bénéficier de différents soutiens tels que la LORO par un accord triannuel, l'Etat par une subvention fixe et indexée, la Ville de Fribourg qui a augmenté son soutien pour 2025, et la Fondation DSR qui soutient Banc Public depuis dix ans.

La Banque Alimentaire Fribourgeoise (BAFr) fournit des aliments à Banc Public, ce qui permet de réduire les charges de fonctionnement. Ses employés ont d'ailleurs cuisiné un repas lors des derniers Repas solidaires, lesquels ont également augmenté, atteignant le nombre de 250 repas / jour en 2024. L'augmentation des charges salariales s'explique par l'application de l'échelle de traitement de l'Etat et du principe d'annuités.

Présentation des comptes :

Total des charges :	CHF	1'023'341.78
Total des produits :	CHF	1'034'776.70
Résultat positif :	CHF	11'434.92

La baisse du montant correspondant au loyer et aux charges locatives en 2024 correspond à une diminution des charges d'entretien en lien avec la résiliation du contrat liant l'association avec une entreprise de nettoyage remplacé par le concierge. Au sujet du bilan, BP a acheté un four professionnel, rendant la gestion des repas plus efficace et la préparation de repas à régénérer en week-end. Une provision à court terme de CHF 12'500.- est prévue en lien avec le futur déménagement.

Présentation du bilan : le total du bilan se monte à CHF 150'544.87.

Rapport de l'organe de révision : M. Schorro, de la fiduciaire Gefid, procède à la lecture du rapport de l'organe de révision.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'AG, qui en donne décharge au comité.

6. Nomination de l'organe de révision

Le comité propose de reconduire la fiduciaire Gefid comme organe de révision. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée. Monsieur Schorro remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

7. Budget 2025

Produits : Les produits sont un peu plus élevés qu'en 2024, tout en restant toutefois prudents.

Outre les paroisses et congrégations religieuses, ainsi que les dons privés, qui ont nettement augmenté leur apport l'année passée, BP peut compter sur le soutien de plusieurs entités. Ainsi, hormis la LORO, le canton et la ville de Fribourg qui se partagent la plus grande part des soutiens figurant au budget, l'association peut également compter sur les communes et quelques fondations privées comme DSR, la fondation Arcanum, et depuis plus récemment, la fondation Madeleine Fietta.

Charges : Le montant des charges de prestation figurant au budget est identique à 2024.

Les Repas solidaires, faisant l'objet d'un budget et financement séparés, couverts par des dons spécifiques, ne figurent pas dans le budget de fonctionnement.

L'augmentation des charges de personnel prévu en 2025 est en lien avec l'augmentation de 30% EPT (10% secrétaire, 10% concierge, 10% collaborateur social). Ces augmentations de pourcentage ont été accordées en 2025 suite aux bons résultats financiers et en raison du déficit chronique de personnel. Le déménagement prévu à la Poya en 2026 va engendrer une augmentation de personnel. Le mandat avec l'Etat sera rediscuté dans ce sens.

Les autres charges d'exploitation présentent une légère augmentation. Les frais administratifs, plus élevés, s'expliquent par une charge de travail plus conséquente, en lien avec la recherche de fonds.

Le résultat prévu présente un léger déficit de CHF 8'250.- mais ce résultat peut être amené à évoluer en fonction des dons.

8. Ratification des adhésions à l'association

L'association a le plaisir d'accueillir six nouveaux membres : Mesdames Michèle Diogo, Monique Jaeger, Véronique Siegrist, ainsi que Messieurs Bernard-Emmanuel Mousse, Minh Tan Nguyen et Dominique Schaller.

L'assemblée ratifie ces adhésions à l'unanimité.

9. Divers

Pour répondre à une question, il est répondu que BP sert toujours des repas du soir en période d'hiver. Une soupe est servie entre 16h00 et 17h00 et fait office de collation. La Tuile prend ensuite le relais pour les personnes sdf avec un repas dès 19h00.

La présidente remercie les personnes présentes pour leur attention, les collaborateurs et les bénévoles pour leur engagement au quotidien, et se réjouit de mener la prochaine assemblée générale dans les locaux de la Poya. Elle clôt l'assemblée à 19h25 et invite les personnes présentes à un apéritif.

23.10.2025/ Isabelle Pauchard Loosli